

Des Mesures Agri-Environnementales Territorialisées (MAET) : en faveur des chauves-souris.

Il s'agit d'engagements volontaires sur 5 ans établis sur la base d'un cahier des charges de pratiques plus respectueuses des sols (pas de retournement des prairies, de drainage des zones humides...) de la biodiversité (pas ou peu d'engrais chimiques, d'amendement...) des structures paysagères (entretien adapté des haies, des bords de rivière...).

En échange de ces contraintes, le contractant perçoit une indemnisation financière annuelle calculée au prorata des surfaces engagées.

Toutes les surfaces agricoles de nos sites sont concernées et tous les exploitants peuvent y engager tout ou partie de leurs îlots.

Trois MAET concernent les prairies des Grivaldes et de Teissières.

La MAET « *prairies fleuries* » vise à favoriser la diversité en insectes proies des chauves-souris (sur les Grivaldes seul). L'exploitant doit adapter ces pratiques pour conserver 4 fleurs sur un panel de 34. L'animateur du site vérifie au préalable son cortège floristique et fournit des conseils pour adapter les pratiques. Parmi les plantes couramment recensées dans les prairies des Grivaldes on peut citer la Marguerite, la Scabieuse, la Silène, l'Achillée, la Bru-nelle, la Centaurée, le Millepertuis, le Polygale, le Lotier, le Crepis...

L'indemnité est fixée (barème national) à 182 €/ha/an pour cette MAET.



Deux autres MAET, l'une (« *Parcours ouverts* ») concerne le site des Grivaldes, l'autre « *pâturage mécanisable* » celui de Teissières. Il s'agit toujours de contribuer à la mosaïque des habitats attractifs pour les chauves-souris, notamment celles qui chassent le long des lisières (des bois, des haies...). L'exploitant s'engage à ne pas mettre à l'herbe dans sa parcelle son troupeau avant le 1er mai (seulement aux Grivaldes) à limiter son chargement à 1,2 UGB (les 2 sites) et à limiter (pour Teissières à 40 U Na/ha) ou à ne pas y apporter (pour les Grivaldes) de fertilisant minéral ou de chaux. L'indemnité est fixée (barème national) à 256€/ha/an pour la mesure « Pâturage mécanisable » et à 289€/ha/an pour « Parcours ouverts ».

La MAET « *Parcours boisés* » concerne les deux sites pour des pâtures qui se prolongent sous les bois (d'anciennes châtaigneraies ou chênaies) dans l'optique de conserver des sous-bois entretenus (sans ronce, ni genêt, ni fougère) afin que les Grands Murins y trouvent facilement leurs proies. Un entretien manuel régulier, une certaine pression de pâturage sont nécessaires en échange de quoi, l'indemnité s'élève à 226€/ha/an.

En 2012 certains agriculteurs n'ont pas eu le temps de réflexion suffisant avant de renouveler leurs déclarations de surfaces ou malgré l'avantage de pratiques quasiment conformes aux attentes, hésitaient à s'engager pour 5 ans. Un seul exploitant a franchi le pas et s'est engagé pour 13 hectares dont près de 8 dans la MAET « Prairies fleuries ». Il devrait percevoir près de 3000€/an pendant 5 ans.

Le dispositif devrait rester ouvert en 2013 pour les exploitants des deux sites qui seraient particulièrement intéressés. L'animateur les contactera bientôt.

La nuit de la chauve-souris: c'était au plan d'eau du Maurs.

Après Pons (Commune de Saint-Hippolyte -12- site des Grivaldes) en 2011, c'était au tour du site de Teissières d'accueillir la nuit européenne de la chauve-souris, une animation autour de ces animaux qui a lieu dans toute l'Europe à la fin de l'été.

Accueillie par la communauté de communes du pays de Montsalvy et les communes de Leucamp et Teissières-les-Bouliès, cette soirée du 1er septembre s'est déroulée en présence d'une douzaine de curieux qui ont découvert les traits de caractères étonnants, les mœurs étranges de ces mammifères fragiles, ainsi que les objectifs du site Natura 2000 qui leur est dédié.



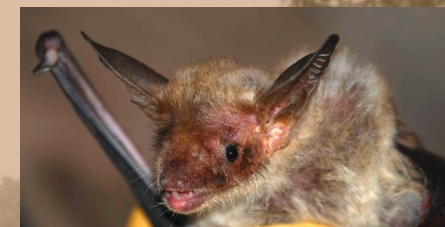
La conférence a été ponctuée d'une sortie crépusculaire et nocturne pour voir avec les oreilles à l'aide de détecteurs à ultrasons.

En cette fin d'été un peu fraîche, au moins trois espèces de chauves-souris occupées à se gaver d'insectes se sont laissées approcher.



Lettre d'information n° 2

## SITES NATURA 2000 DES GRIVALDES ET DE TEISSIERES



Vous avez sous les yeux la nouvelle lettre d'information qui expose les grandes lignes de la 1ère année d'animation dont la plupart des actions sont communes à nos deux sites natura 2000 dits des Grivaldes et de Teissières.

Plaisez vous à la lire et à la faire connaître (elle est disponible dans la plupart des lieux publics)

Inspirez vous des actions présentées et contactez nous pour parler de vos projets dans les sites !

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement.

Joël Bec et Hervé Picq

L'animateur des sites natura 2000 c'est qui ?

L'association naturaliste Alter Eco a été désignée le 17 février 2012 par le Préfet du Cantal comme structure animatrice des sites natura 2000 des Grivaldes et de Teissières.



Joël Bec est son chargé d'étude responsable depuis une vingtaine d'années des activités d'expertise et de protection sur le sud du Massif-Central.

Agé de 48 ans, père de deux lycéens, il est natif de Saint-Flour et habite le canton de Maurs à l'ouest de la Châtaigneraie.

Ses passions pour la nature et tout spécialement pour les chauves-souris l'ont conduit à visiter la colonie de chiroptères aux Grivaldes il y a plus de 15 ans. Des conseils de cohabitation à la proposition du site pour intégrer le réseau Natura 2000, il connaît bien la basse vallée du Goul. Ses recherches l'ont également amené à arpenter les anciennes mines de Leucamp et de Teissières pour y recenser les animaux en léthargie.

pour le contacter : 06 22 32 35 95 ou [jbec@altereco-env.com](mailto:jbec@altereco-env.com)

La procédure Natura 2000 dans nos sites, où en est-on ?

Les Documents d'Objectifs (DOCOB) des sites Natura 2000 des Grivaldes et de Teissières ont été validés par les Comités de Pilotages (COPIL) le 22 septembre 2011 et approuvés par le Préfet du Cantal le 21 décembre de la même année. Ils sont depuis cette date opérationnels et les actions qui ont été définies en concertation avec les acteurs locaux ne demandent plus qu'à être lancées.

La structure animatrice désignée en début d'année s'est aussitôt mise au travail.

Ses missions, encadrées par l'Etat qui reste la structure porteuse des sites, vont de la dynamisation des acteurs agricoles en vue de les inciter à choisir les Mesures Agri-Environnementales Territorialisées (MAET) à l'encadrement des initiatives pour accroître la connaissance des sites, des espèces et des habitats naturels qui les peuplent. Elles s'adressent également à tous les propriétaires et usagers des périmètres Natura 2000 afin de les sensibiliser à la conservation de leurs richesses en s'engageant dans des contrats d'ingénierie écologique ou plus simplement dans la Charte Natura 2000.

Ces différentes tâches vous sont présentées par ailleurs.

Chaque année, l'animateur des sites rend compte des actions qu'il a conduites et justifie de son budget.

Les COPIL conjoints des deux sites se sont réunis dernièrement en mairie de Leucamp pour tirer le bilan de l'année - presque- écoulée et poser les bases de l'animation à venir.

Les 1ères chartes Natura 2000 signées aux Grivaldes !

Pour tous les propriétaires de parcelles contenues dans les périmètres Natura 2000 il est possible de s'engager dans la démarche en adhérant à la Charte. Ce document officiel -annexé au DOCOB- a été élaboré puis validé par les COPIL des sites qui se sont assurés que les engagements correspondaient bien aux objectifs de conservation des habitats et des espèces désignées sur les sites, sans qu'ils représentent de trop lourdes contraintes.



Des recommandations complètent les Chartes sans avoir le même niveau d'exigence. En échange de cet engagement volontaire, le signataire bénéficie d'une exonération de la Taxe sur le Foncier Non Bâti sur les parcelles engagées (on reste libre d'inscrire tout ou partie de sa propriété)

Signatures aux Aurières et à Molèdes



Natura 2000  
est une politique  
financée par :



Alter Eco est une entreprise associative dédiée à l'expertise environnementale (spécialisée sur la faune, la flore et les milieux naturels). Diagnostics naturalistes, études d'incidences de projets d'aménagement, conseils en management écologique sont ses principales missions, exercées auprès de maîtres d'ouvrages privés et publics dans les départements du Sud du Massif-Central.



[www.altereco-env.com](http://www.altereco-env.com)

Photos: J. Bec & H. Picq, Alter Eco



A LA POURSUITE DE SYRINX !



C'est un joli prénom, celui d'une nymphe grecque qui se changea en roseau pour mettre fin aux avances de Pan (dieu de la nature) qui s'en servit de flûte (Ovide—les Métamorphoses)  
C'est sous ce patronyme inspiré que nous désignons un Grand Murin capturé début juillet alors qu'il venait boire au Goul.  
Équipé d'une puce émettrice, cette femelle allaitante de 28 g. a tout tenté pour nous perdre mais, comme dans la mythologie, elle fut pour nous source de connaissance.  
Voyez plutôt la chronique des nuits passées auprès de la belle !

9 juillet: ça y est l'équipe est en en place, nos amis de l'Office National des Forêts et du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris sont en renfort; Emile, notre stagiaire de 2011, habitant la vallée est fidèle au poste.

23h12, 30mn après la tombée de la nuit, Syrinx se prend dans le filet à 3m de haut. Observée, mesurée, et aussitôt équipée d'une puce et le signal (une sorte de "piup" sonore) résonne déjà sur les antennes réparties dans les mains des équipes prêtes à suivre la bête à sa trace acoustique.  
Las ! ce soir là, perturbée par la capture, elle effectuera de longs allers et retours au dessus de nos têtes avant de filer vers le Nord suffisamment loin (un Grand Murin peut aller couramment chasser au delà de 25 km) pour nous décontenancer. Il faut dire que les routes sont étroites, virageuses et les écrans du reliefs plutôt nombreux.



Le 10 au matin: « Bip, Bip, Bip... » revenue au petit jour son écho insistant du coté des Grivaldes nous rassure sur la permanence de la colonie dans son gîte "historique".  
Mais nos recherches s'affinent et nous localisons vaguement Syrinx dans une fissure en forme d'alcôve du rocher d'escalade ! La colonie s'est-elle fractionnée, une partie des femelles est-elle plus à l'aise là ? L'accès à la grangette est-il vraiment condamné ? Décidément ces animaux nous tiennent à distance !

Le 10 au soir nous formons des équipes plus mobiles, postées sur des points de passage qui nous paraissent propices à entendre Syrinx passer, puisque nous postulions qu'elle partait du site Natura 2000 par le Nord.  
Quittant le gîte rocheux à 22h30, elle remonte le Goul, est contrôlée 15 mn plus tard depuis le plateau de Roque-Julière, et semble soudain statique.  
A l'approche, on comprend qu'elle a commencée une séquence de chasse à la croisée des vallées du Goul et du Maurs en aval de la Reygasse.



Le 11 en journée nous irons d'ailleurs découvrir de visu les milieux qui attirent Syrinx à plus de 6 km de son gîte. Entre Lantuéjols et Roque-Salane, plusieurs hêtraies à sous-bois dégagé (où les Grands Murins peuvent chasser les carabes au sol) sont ainsi rencontrées dans les versants. Des habitats plutôt rares dans la vallée autour des Grivaldes où les châtaigneraies et les chênaies sont gagnées par un sous-étage arbustif (rejets, ronces, genets, fougères...).



La nuit du 11, décidés à ne plus s'en laisser conter par notre muse que nous avions perdue d'ouïe la veille vers les 1h30, nous décidâmes d'itinéraires potentiels vers des contrées boisées toujours plus éloignées mais suspectées favorables.  
Là encore le départ est rapide, et 4 mn après, à 22h40, Syrinx est entendue au pont du Grel filant de ses 40 cm d'envergure vers le Nord. Retrouvée furtivement quelques minutes plus tard vers la Viste par l'équipe de Murols, elle semble plus pressée et ne sera pas ré-entendue sur le Goul. Mais la stratégie décidée se révèle payante, le signal de la puce est à nouveau capté un peu avant minuit au droit de Bancarel (Leucamp) puis plus fort dans le versant qui domine le plan d'eau du Maurs.

Suivie un moment pendant sa chasse, elle disparaît à nouveau des récepteurs radio. Après une vaine tentative (le temps sans doute d'inquiéter les habitants d'une maison isolée) le signal est retrouvé sur la route qui remonte vers Teissières-les-Bouliès, clairement polarisé vers les mines.

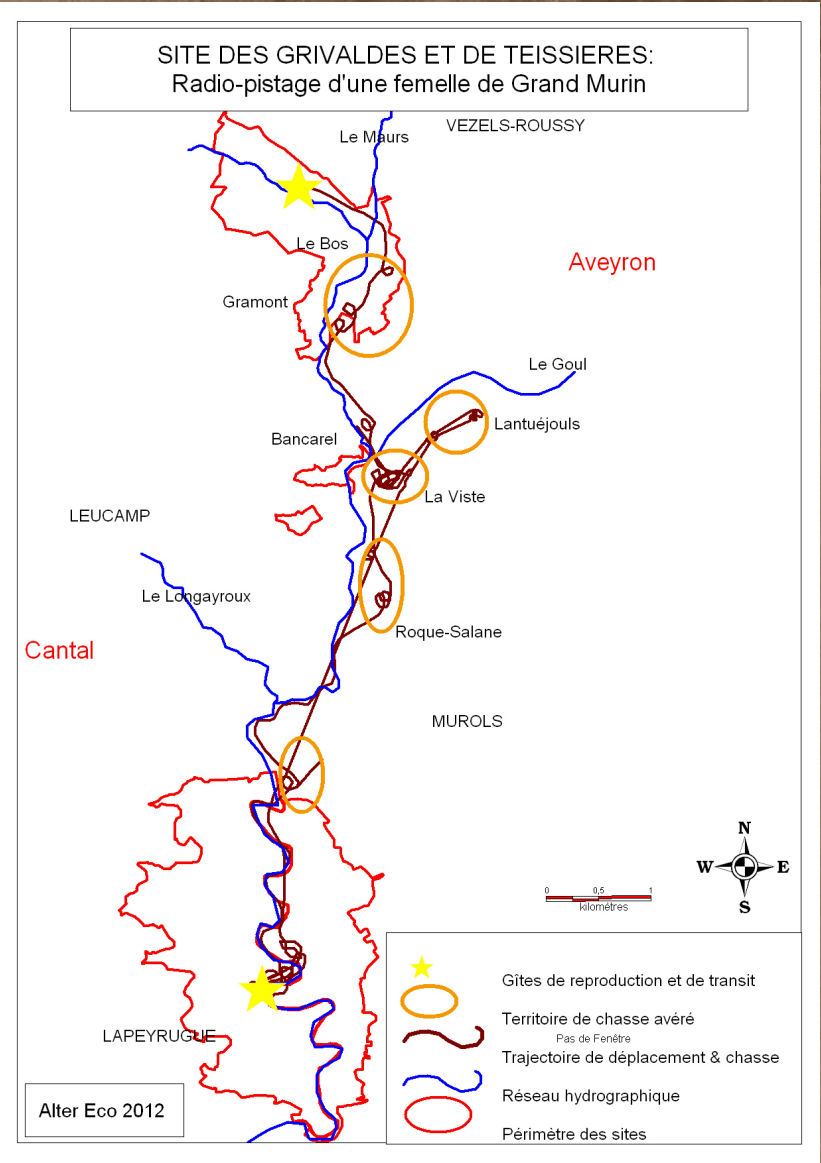


La voiture est laissée au départ de la piste vers 1h, et heureusement le pisteur connaît bien les lieux pour y effectuer les recensements des chauves-souris en hiver. Les quelques lacets sont vite avalés en direction d'un signal de plus en plus fort en même temps qu'il paraît clairement statique.



Aux abords des bâtiments ruinés, il est évident que Syrinx s'est cantonnée dans un petit périmètre. Mais qu'elle n'est pas notre surprise de constater qu'elle est accrochée au toit de l'ancien transformateur avec 5 consœurs ! A plus de 8 km (en droite ligne) de son gîte, cette femelle qui a laissé son jeune à la nurserie, se fait -c'est connu - une pause bien méritée avant de prolonger sa chasse.

Après 1h d'écoute, lassée d'attendre, l'équipe retourne au bercail raconter la nouvelle péripétie de notre protégée et guetter son retour.  
Mais le 12 au matin, Syrinx n'est pas à la falaise ni dans les environs. Son juvénile ne pouvant attendre longtemps sans être allaité, nous pressentons qu'elle aura, dans son long périple de la veille, perdu son antenne.  
La journée s'annonce longue avant de retrouver celle-ci car même si elle continue d'émettre son "piup", c'est un peu comme chercher une aiguille dans une botte de foin.



Une équipe motivée se charge de la besogne tout en allant expertiser comme la veille les forêts où la belle s'est restaurée. Inspirée par l'histoire du vieux transformateur, elle voulut le visiter de jour et eut la surprise en s'avançant d'entendre enfin le signal puis de localiser la puce émettrice sur le sol du bâtiment encombré de feuilles.  
Lassée de ne pouvoir nous égarer, Syrinx se l'était arrachée, sans doute aidée par d'autres femelles compréhensives ?

Trois nuits de suivi seulement pour une moisson de connaissances:

- Sur l'existence d'un nouveau gîte de reproduction (de remplacement ? ou de dispersion ?) pour la colonie des Grivaldes, dans un contexte plutôt exceptionnel pour cette espèce habituée à occuper les combles des habitations.
- Sur le comportement d'une femelle pourtant en charge d'un jeune, qui passe sa nuit à la chasse, interrompée de temps de repos (toilette ?) et ne rentre le nourrir qu'au matin.
- Sur l'existence de territoires de chasse propices à l'extérieur du site Natura 2000 des Grivaldes, notamment dans le site proche dit de Teissières. Des forêts au profil typique des habitats de chasse de Grands Murins (futaie claire à sous-bois dégagé comportant des arbres morts au sol).
- Sur l'intérêt d'un corridor écologique majeur de ce secteur du Carladez qui relie deux sites Natura 2000 désignés pour la conservation des chauves-souris ! Une liaison déjà prise par la Loutre.

Merci à Christian Hervé et son équipe pour l'accueil idéal au Batut. Merci à Hervé Picq d'Alter Eco, Thomas Darnis de l'ONF, à Julie Marmet & Jean-François Julien du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, et à Emile Poncet pour leur complicité.